

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Module interprofessionnel 2026-2027

Code T.TS.SO352.Intro.F.26	Type de formation * ☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres		
Niveau ☐ module de base ☒ module d'approfondissement ☐ module avancé ☐ module spécialisé	Caractéristique ☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module ☒ module principal ☐ module lié au module principal ☐ module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle ☐ semestre de printemps ☒ semestre d'automne ☐ module sur 2 semestres automne et printemps ☐ Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue ☐ allemand ☐ anglais ☒ français
-------------------------------------	---

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Ce module vise à renforcer les compétences nécessaires à la collaboration interprofessionnelle entre les professionnel·les des trois métiers historiques du travail social (éducateur·trice social·e, assistant·e social·e, animateur·trice socioculturel·le) et celles/ceux d'autres professions concernées (santé, ordre judiciaire, école, etc.) afin d'améliorer l'accompagnement des personnes concernées et leur bien-être.

Principales compétences retenues :

- Compétence 3 : Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
- Compétence 6 : Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
- Compétence 7 : Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- Compétence 8 : Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs spécifiques travaillés :

Les étudiant·es sont capables de :

- Comprendre et mobiliser les différents concepts et approches théoriques liés à la collaboration interprofessionnelle
- Décrire et analyser les problématiques et questionnements que soulève la collaboration interprofessionnelle dans une situation donnée
- Décrire et distinguer les spécificités de chaque partenaire de la collaboration interprofessionnelle en travail social dans une situation donnée
- Analyser les déterminants et les bénéfices de la collaboration interprofessionnelle
- Situer et analyser sa fonction et son rôle professionnel dans la collaboration interprofessionnelle pour en dégager les spécificités et les transversalités
- Repérer et analyser les champs de tension dans la collaboration interprofessionnelle dans une situation donnée
- Formuler et analyser des pistes d'intervention dans la collaboration interprofessionnelle au regard des concepts et approches théoriques

Ces objectifs spécifiques sont mis en relation avec le champ d'intervention spécifique suivi dans le cadre des ateliers d'approfondissement (santé mentale, travail social bas seuil, travail social scolaire).

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

La collaboration interprofessionnelle est aujourd'hui nécessaire pour répondre aux enjeux démographiques, sociaux, cliniques, économiques, environnementaux et politiques de l'intervention, aux besoins des personnes concernées ainsi qu'aux défis rencontrés par les professionnel·les et les institutions qui les accompagnent. Elle engendre des effets positifs sur la qualité de l'accompagnement des personnes concernées et sur la qualité de vie au travail. Au travers d'un champ d'intervention (santé mentale, travail social bas seuil, travail social scolaire), ce module permettra aux étudiant·es d'appréhender les rôles et fonctions spécifiques et communs à chaque profession dans l'intervention sur le terrain, de mettre l'accent sur la plus-value de la collaboration interprofessionnelle propre aux champs d'intervention respectifs et de développer de multiples compétences autant dans leur champ d'intervention spécifique que dans celui des relations interpersonnelles. Finalement, il abordera les fameuses zones grises qui s'avèrent des lieux privilégiés d'échanges constructifs afin de favoriser la mise en place d'interventions communes centrées sur les besoins de la personne concernée.

Plusieurs aspects de la collaboration interprofessionnelle (définitions, spécificités, facilitateurs et obstacles, bénéfices et compétences) seront abordés.

Les modalités pédagogiques comprennent des cours ex-cathedra ainsi que des ateliers thématiques d'approfondissement de la collaboration interprofessionnelle (notamment entre professionnel·les du travail social mais aussi avec des professionnel·les d'autres domaines) dans un champ d'intervention spécifique (santé mentale, travail social bas seuil, travail social scolaire), en vue de préparer la seconde période de formation pratique (FP2). Afin de connaître les différents partenaires de la collaboration interprofessionnelle, les étudiant·es seront également amené·es à organiser et participer à des stands tenus par des partenaires actifs dans le travail social. De même, les étudiant·es auront l'opportunité de bénéficier de l'éclairage des personnes concernées quant à leur expérience de la collaboration interprofessionnelle. Du temps sera consacré dans le module au travail sur le portfolio.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation certificative consiste en un travail individuel écrit sur table portant sur une analyse d'une situation emblématique autour de la collaboration interprofessionnelle dans le champ d'intervention spécifique suivi dans le cadre des ateliers d'approfondissement (santé mentale, travail social bas seuil, travail social scolaire).

L'examen individuel écrit sur table est obligatoire et il a lieu le jeudi 28 janvier 2027, de 9h à 12h. Les modalités et la grille d'évaluation se trouveront sur Moodle. Les travaux déposés sur Moodle seront systématiquement analysés à l'aide du logiciel Compilatio.

L'évaluation certificative représente 6 crédits ECTS et totalise un maximum de 48 points.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
- ☒ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a. L'examen de répétition est réalisé sous la forme d'un examen individuel écrit sur table qui se déroulera le mercredi 24 mars 2027, de 9h à 12h.
- b. Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante selon les modalités prévues.

Procédure : l'étudiant·e annonce par courriel au secrétariat académique (secretariat-ts@hefr.ch), dans les 10 jours après la réception de sa note F, la modalité qu'il ou elle choisit. Passé ce délai, la modalité a) s'applique par défaut.

8 Remarques

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
- ☒ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

9 Bibliographie

Couturier, Y. & Belzile, L. (2018). *La collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.

Gachoud D., Gallant S., Lucarelli L., Oberhauser N., Allin-Pfister A-C. (2017). *Education interprofessionnelle et pratique collaborative. Le modèle de Lausanne*. Suisse: Médecine & Hygiène.

Gulfi, A., Perriard, V. & Rossier, A. (2023). La collaboration entre éducateurs sociaux et infirmiers dans les structures résidentielles du handicap en Suisse romande : développements et enjeux pour le champ du travail social. *Phronesis*, 12, 92-109. <https://shs.cairn.info/revue-phronesis-2023-1-page-92?lang=fr>

Konan, N'D. P., Beuret, B., Gyuriga Perez, T., & Csupor, I. (2024). Stimuler l'interprofessionnalité avec la formation. *Reiso, Revue d'information sociale*. <https://www.reiso.org/document/12338>

10 Enseignant-e-s

Bauwens Rita
 Bugnon Laurence
 Clément Aurélie
 Corzani Sabine
 Duvanel Géraldine
 Falconnier Antoine
 Gobet Gaël
 Gulfi Alida
 Hejda Christian
 Intervenant 1
 Intervenant 3
 Jacquemin Saskia
 Pasqualino Quentin
 Petitpierre Bastien
 Piller Yannick
 Price Angela Maria
 Pythoud Marion
 Rampa Luca
 Ray Philippe
 Rossier Amélie
 Sansonnens Antoine
 Torri-Gremaud Christine
 Tschachtli Nelly
 Zurkinden Eléonore

Responsable de module *

Alida Gulfi
 Rita Bauwens

Descriptif validé le *

Le 1er septembre 2026

Descriptif validé par *

Etienne Jay
 Responsable de filière